

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du vingt-six janvier deux mil dix huit

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six janvier à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Claude SERVAIS – Patricia FERREIRA – Liliane SALSO-GROSSHENNY – Michel LANGLET – Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER – Angélique SEARA - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absent (s) excusé (s): Sébastien CARRARA - Justine BOURDON
Marie-France DORÉ a donné procuration à Jacques CARPENTIER
Mickaël FOUCHÉ a Donné procuration à Liliane SALSO-GROSSHENNY
Karine BOUDESSEUL a donné procuration à Claude SERVAIS

Secrétaire de séance : Liliane SALSO-GROSSHENNY

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en mémoire de leur collègue Monsieur Jean-Paul COUDERT.

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2017.

Fonction Publique Territoriale : mise en place du nouveau régime indemnitaire - RIFSEEP :

Le Conseil Municipal se fait présenter le nouveau régime indemnitaire RIFSEPP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel) qui remplace l'ancien régime.

Le RIFSEEP vise à une simplification du régime indemnitaire en supprimant de nombreuses primes qui pouvaient être allouées. Il se compose de deux parties : l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) qui se base sur la nature des fonctions exercées et sur l'expérience professionnelle et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir des agents.

Tous les cadres d'emplois de la commune sont concernés à l'exception de la filière police qui conserve l'ancien régime indemnitaire avec la revalorisation de l'ISF (Indemnité Spécial de Fonction).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 11 voix pour et une abstention (M. Michel LANGLET) l'instauration du RIFSEEP et la revalorisation de l'ISF.

SE60 : adhésion au groupement d'achat d'électricité :

M. le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs règlementés de vente d'électricité pour les bâtiments et équipements supérieurs à 36 kVA dits tarifs « jaunes » et « verts » ont été supprimés.

Cette suppression des tarifs règlementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis aux règles du Code des Marchés Publics.

Les sites au « tarif bleu » (puissance souscrite de moins de 36 kVA) ne sont pas directement concernés, mais peuvent bénéficier d'offres de marché.

Le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et de services associés dont il est le coordonnateur, par délibération en date du 28 juin 2017.

Ce groupement de commandes permet à ses membres non seulement d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des meilleurs prix, mais également d'assurer une maîtrise de leur consommation d'énergie.

Afin de bénéficier des marchés résultant de cette procédure mutualisée pour les besoins de la commune, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes du SE60.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'électricité coordonné par le SE60.

Information sur les travaux :

- **Implantation d'un plateau surélevé au carrefour rue du Général de Gaulle/rue du 4^{ème} Zouave :** M. le Maire indique que la convention autorisant la commune a effectué les travaux sur le domaine public routier départemental est à la signature de Mme la Présidente du Conseil Départemental. Dès retour en mairie de celle-ci, la commune pourra lancer l'appel d'offre et, après attribution du marché, effectuer les travaux.
- **Réfection des trottoirs de la commune :** M. le Maire indique que la demande de subvention a été adressé au Conseil Départemental. Ce dernier nous demande de lui faire parvenir le devis estimatif et descriptif détaillé scindant le coût des travaux réalisés sur les routes départementales de ceux réalisés sur les voies communales.
- **Poste Tour :** M. le Maire indique que le nouveau poste est implanté sur l'espace René DUMONT. Les travaux de raccordement électrique doivent intervenir vers le 15 février, la dépose de l'ancien poste tour devrait être une réalité vers la fin avril.
- **Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** M. le Maire indique au Conseil qu'une réunion de la commission urbanisme s'est tenue le jour même à 15 heures. Celle-ci a procédé aux modifications prévues et le Conseil sera appelé lors d'une réunion dédiée dans les prochaines semaines à statuer et à valider ces modifications. Une autre réunion se tiendra en présence du cabinet VERDI et les services de l'état.

Question diverse :

Voisin vigilant : Mme Nadia GARCIA indique à M. le Maire qu'une administrée de la rue de Coucy demande si le dispositif « voisins vigilants » va être mis en place sur la commune. M. le Maire indique qu'il va contacter M. le Sous-Préfet, le Commandant de Gendarmerie ainsi que Mme la Procureure afin d'organiser une réunion publique prochainement.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Liliane SALSO-GROSSHENNY

Secrétaire de séance

Claude SERVAIS



Maire